



UNIVERSITÉ
LAVAL

Vice-rectorat à l'administration et aux finances

Le 30 novembre 2015

PAR COURRIEL

Aux doyens et doyennes,
Aux directeurs et directrices exécutifs,
Aux responsables administratifs

OBJET : Directive relative aux services de traiteurs – Rappel et mise à jour

Mesdames,
Messieurs,

La présente a pour objet de rappeler les principaux éléments de la directive transmise le 1^{er} mai 2015 relativement aux services de traiteurs et d'annoncer la mise à jour de la liste des traiteurs externes accrédités.

À cet égard, il importe premièrement de rappeler que l'Université Laval a mis en place une liste de traiteurs accrédités pour la planification de tout événement nécessitant un service de traiteur sur le campus principal et dans les autres lieux de l'Université dans la région de Québec, et ce, à dessein d'assurer une alimentation saine, équilibrée, sécuritaire (allergènes, etc.), répondant aux besoins d'une communauté variée, respectant les principes du développement durable et agissant conformément aux lois et règlements, notamment à l'égard de la salubrité et de la vente d'alcool.

Suivant un premier appel de qualification, 19 entreprises ont initialement été accréditées. Nous vous annonçons par la présente que 7 nouvelles entreprises se sont dernièrement qualifiées, portant ainsi le total de services de traiteurs externes accrédités à 26. De plus, toutes les organisations qui exploitent un point de services alimentaires sur le campus sont également accréditées d'office. La liste complète des entreprises de services de traiteurs externes accréditées est disponible en ligne au :

<http://www2.ulaval.ca/mon-equilibre-ul/manger-sur-le-campus/services-de-traiteurs-accredites.html>

En terminant, nous vous invitons à partager la présente directive au sein de votre unité, et ce, plus particulièrement auprès des employés ayant fréquemment à effectuer des transactions auprès desdits services. Pour toute information complémentaire, nous vous prions de communiquer avec monsieur François Noiseux, directeur du Bureau des événements campus, au poste 4573.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes meilleures salutations.

La vice-rectrice à l'administration et aux finances,

Josée Germain, CPA, CA, ASC

/mcs

c. c. MM. François Noiseux, directeur, Bureau des événements campus
Louis Frenette-Nolin, agent de recherche et de planification, vice-rectorat à l'administration et aux finances